

Chaumont, le 19 mars 2018.

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plan départemental d'urgence hivernal

### Activation du Plan Grand Froid - niveau 2

---

En raison de la baisse des températures dans les prochains jours, **Françoise SOULIMAN, Préfet de la Haute-Marne a décidé d'activer**, à compter de ce jour, lundi 19 mars 2018, 17h00 le **niveau 2 "période de grand froid"**, déclenché lorsque les températures ressenties sont comprises entre  $- 11^{\circ}$  et  $- 17^{\circ}$ .

Le plan départemental d'urgence hivernale prévoit un renforcement du dispositif mis en oeuvre entre le 1er novembre 2017 et le 31 mars 2018. Globalement, celui-ci dispose de 130 places pérennes ; les mesures prises dans le cadre du niveau 2 sont :

- ✓ intensification des maraudes en lien avec les différents réseaux de secouristes ;
- ✓ mobilisation de 6 places d'hébergement d'urgence supplémentaires sur l'ensemble du département.

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations s'assure que les différents acteurs de la veille et de l'hébergement d'urgence travaillent en complémentarité afin de ne laisser personne sans solution d'accueil.

Le Préfet de la Haute-Marne rappelle combien il est important de signaler la présence de personnes en difficulté à l'extérieur, le **numéro d'appel d'urgence sociale à contacter est le «115»**.

L'appel est **gratuit et anonyme**. Il constitue un moyen d'information rapide et concret en matière de structures ouvertes, d'aide alimentaire, d'accès aux soins et à l'hygiène.

Le «115» permet d'orienter de façon immédiate, 24 heures sur 24, les personnes en difficulté vers la structure d'hébergement la plus proche. Il est en lien avec les services de secours et de sécurité (n<sup>os</sup> d'appel :15, 17, 18 et 112).

.../...

***Pour rappel , les bons réflexes en période de grand froid :***

Pendant l'hiver, les températures avoisinent zéro et peuvent être à l'origine de risques pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35°C), gelures pouvant conduire à l'amputation, aggravation d'éventuels risques cardio-vasculaires... Des gestes simples permettent cependant d'éviter les risques tout en prêtant une attention accrue aux enfants et aux personnes âgées qui, eux, ne se plaignent pas du froid !

Le froid demande des efforts supplémentaires à notre corps, et notamment à notre cœur qui bat plus vite pour lutter contre le refroidissement. Ainsi, en période de grand froid, mieux vaut limiter les efforts physiques même lorsqu'on est en bonne santé. Sachez également que cela pourrait aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Malgré les idées reçues, la consommation d'alcool ne réchauffe pas. Au contraire, cela peut s'avérer dangereux car l'engourdissement fait disparaître les signaux d'alerte du froid et on ne pense pas à se protéger.

Ne surchauffez pas votre logement mais chauffez normalement en vous assurant de sa bonne ventilation pour éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Pour éviter tout risque d'hypothermie ou de gelures, il convient de se couvrir convenablement, notamment au niveau des extrémités, et de se couvrir le nez et la bouche pour respirer moins d'air froid. De plus, de bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.

Contacts presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55